

1. Description

L'utilisateur bénéficie de la C2S (Complémentaire Santé Solidaire) et je veux renseigner les informations.

2. Actions à réaliser

➤ Se connecter sur Livia

➤ Accéder et Choisir un dossier

- A partir de la page d'accueil. Cliquer sur Usagers pour dérouler la liste.
- Se positionner sur le nom de l'utilisateur et cliquer pour accéder au dossier.
- Sélectionner le dossier « *Administratif* » et l'item « *Prise en charge* »



➤ Sur le bloc « Mutuelle », demander l'ajout à l'aide du bouton



➤ Cliquer sur l'onglet « Complémentaire Santé solidaire »

A screenshot of a user profile page for 'M. hanss eric - 006 - Gir 4 - 81 ans'. The page has a header 'Mutuelle Santé' and two tabs: 'Mutuelle personnelle' and 'Complémentaire Santé Solidaire' (which is selected). Below the tabs, there is a section for 'Complémentaire Santé Solidaire' with a 'Oui' button selected and a 'Non' button. Below that is a 'Droits C2S' section with two date pickers: 'Du' and 'Au', both set to 'jj / mm / aaaa'. There is also a 'Commentaire' text area and a 'Pièces jointes' section with a dashed border and a download icon. At the bottom, there are two buttons: 'Enregistrer' (green) and 'Annuler' (grey).

- ▶ Indiquer les éléments suivants (aucune information n'est obligatoire) :
 - ▶ **Complémentaire Santé Solidaire** pour activer la zone d'écriture
 - ▶ **Droits C2S** :
Indiquer les dates de validité de la complémentaire santé solidaire.
 - ▶ **Pièce jointe** :
Cliquer sur le bouton et sélectionner le document que vous souhaitez joindre et que vous aurez préalablement stocké sur votre ordinateur (ex. copie de la demande de prise en charge C2S).
 - ▶ **Commentaire** :
La zone « commentaire » vous permet d'indiquer toute information concernant cette prise en charge de l'utilisateur qui vous semble nécessaire (ex. modalités de remboursement)

- ▶ Cliquer sur le bouton « **Enregistrer** »

3. Liens autres fonctionnalités

- ▶ Les informations saisies sur la Complémentaire Santé Solidaire seront présentes sur le DLU de l'utilisateur

4. Questions diverses

- ▶ Est-ce que l'information sur la C2S disparaît quand la date de fin arrive à échéance ?
Non l'information reste disponible tant que vous ne la supprimez pas.
- ▶ Est-ce que je peux saisir une mutuelle et la C2S ?
Oui. Si cela est pertinent dans le cas de l'utilisateur, il est possible de saisir l'information sur l'onglet « Mutuelle » et l'onglet « Complémentaire Santé Solidaire »